



21 SEP. 2026

Appel d'Offres A.O N° 12/2026

Réalisation d'une étude approfondie sur le potentiel de production et de développement des agrumes dans le gouvernorat de Nabeul, en relation avec les ressources en eau disponibles

Le Groupement Interprofessionnel des Fruits «G.I.Fruits» lance le présent Appel d'Offres pour la Réalisation d'une étude approfondie sur le potentiel de production et de développement des agrumes dans le gouvernorat de Nabeul, en relation avec les ressources en eau disponibles.

Les soumissionnaires intéressés par cet Appel d'Offres peuvent se procurer le Cahier des Charges dès la parution de cet avis, au siège du G.I.Fruits, contre le paiement de la somme de **Deux cent Dinars (200^d,000) non remboursable.**

Les Soumissionnaire intéressés par cet Appel d'Offre doivent adresser leurs offres **obligatoirement** par voie postale, sous pli fermé, cacheté et recommandé, par Rapide Poste ou les déposés directement au Bureau d'ordre Central du G.I.Fruits contre accusé de réception, au nom de Monsieur le Directeur Général du G.I.Fruits à l'adresse suivante : 2, Rue Badi Azzamene, Cité El Mahrajene, 1082. Tunis, au plus tard **le Jeudi 22 octobre 2026 à 09h00** (Cachet du bureau d'ordre du G.I.Fruits faisant foi) et doivent être présentées comme suit :

Une enveloppe extérieure fermée et scellée doit porter uniquement la mention apparente : «**NE PAS OUVRIR – Appel d'Offres N°A.O.N 12/2026 – Réalisation d'une étude approfondie sur le potentiel de production et de développement des agrumes dans le gouvernorat de Nabeul, en relation avec les ressources en eau disponibles**».

Seront insérés dans cette enveloppe les documents administratifs, les documents techniques et l'offre financière logés dans des enveloppes séparées comme détaillée dans le cahier des charges. Ces enveloppes doivent être scellées et fermées comportant les références de l'Appel d'offres et son objet.

L'ouverture des offres sera publique et aura lieu **le Jeudi 22 octobre 2026 à 09h30** du matin au siège du G.I.Fruits sis à 2, Rue Badi Azzamene, Cité El Mahrajene, 1082. Tunis, Tunisie.

Sera rejetée, toute offre parvenue après les délais de réception ou non accompagnée de cautionnement provisoire,

Toute offre ne respectant pas les conditions précitées dans cet avis ainsi que le contenu du cahier des charges sera susceptible d'être rejetée.



Directeur Général Du Groupement
Interprofessionnel Des Fruits

Helmi Kalai